

LE PLAN FOUCHET

Une réforme avec de " nombreux blancs "

Le 34 février dernier, Christian Fouchet « révélait » les projets du gouvernement au sujet de la réforme de l'enseignement.

Le plan de réforme est maintenant complet : il couvre tout, depuis la maternelle jusqu'aux doctorats et à la recherche scientifique. Il est, à première vue, séduisant car il essaie de remettre de l'ordre et d'adapter les structures aux nécessités de la culture moderne et aux besoins de la nation, mais il est trop basé sur des sélections nombreuses et draconiennes et n'aborde pas le problème de la démocratisation du recrutement. Il risque, par ailleurs, de créer des « illusions », car le budget national et le V^e Plan ne prévoient pas les crédits nécessaires à sa réalisation (1). De plus les risques d'intervention directe « de la profession », c'est-à-dire du patronat sont réels et, à terme, l'indépendance de l'Université peut être remise en cause-

Le second degré

Ce qui est nouveau dans le texte publié, ce sont les précisions apportées quant au 2^e cycle du second degré et à l'enseignement supérieur. Pour le 1^{er} cycle (de la 6^e à la 3^e) nous savions déjà que cet enseignement sera donné dans des collèges d'enseignement secondaire (C.E.S.) où se retrouveront des sections différentes de préparation au second cycle long (classique ou moderne), au second cycle court (moderne) et des sections terminales pratiques faisant suite aux deux années de transition.

A ce niveau deux questions se posent : cette « préorientation » n'est-elle pas faite trop tôt et les trois sections ne sont-elles pas trop rigide-ment différenciées, ne permettant pas le passage facile de l'une à l'autre. La généralisation souhaitable des C.E.S. ne risque-t-elle pas de s'étaler sur plusieurs années (on parle de 1972) laissant ainsi se prolonger de graves discrimi-

nations entre ceux qui seront dans les lycées et ceux qui seront dans les C.E.G. ?

Quoi qu'il en soit, les conseils d'orientation de la classe de 3^e proposeront trois types d'enseignement pour le second cycle :

1°) *Un deuxième cycle long* (trois ans, 35 % des élèves) conduisant au baccalauréat (cinq sections) et au baccalauréat de technicien (sections industrie ou économie) remplaçant le brevet de technicien actuel. La valeur de la réforme dépendra du contenu des programmes et de leur valeur culturelle ;

2°) *Un deuxième cycle court* (deux ans, 40 % des élèves) comprenant trois sections (industrielle, commerciale et administrative) conduisant dans des collèges d'enseignement professionnel (anciens collèges d'enseignement technique aménagés) à un brevet d'enseignement professionnel dont la spécialisation sera beaucoup moins

poussée que pour les anciens C.A.P. Ces derniers subsistent, ils ne s'adressent plus aux élèves des collèges, mais aux jeunes qui seront en apprentissage ou qui suivront les cours professionnels.

A ce niveau, un accord a été passé entre le gouvernement et le patronat (qui aura, en fait, le contrôle sur la préparation aux C.A.P.) afin que la qualification plus élevée et plus polyvalente de ceux qui auront le B.E.P. soit reconnue supérieure à celle de ceux qui auront le C.A.P.

Cette promesse sera-t-elle tenue dans la pratique ? D'autre part, n'a-t-on pas ainsi introduit un nouveau secteur privé dans l'Education nationale, lui enlevant son caractère de service public qu'elle devrait à tout prix conserver ?

3°) Enfin il est prévu une formation professionnelle en un an pour ceux qui ne sont pas capables de préparer un B.E.P. ou un C.A.P. Ce sera un débouché normal pour les élèves des classes terminales pratiques, qui seront ainsi préparés à être ouvriers spécialisés.

Personne ne sait encore comment et où cet enseignement sera donné. Ce que l'on sait, c'est qu'il est réservé à 25 % des jeunes ; ce qui paraît beaucoup.

L'enseignement supérieur (2)

Ceux qui, parmi les élèves du 2^e cycle long, auront été reçus au baccalauréat pourront poursuivre leurs études en facultés, dans les grandes écoles d'ingénieurs ou dans les I.U.T.

A ce niveau le gouvernement a reculé et la préparation de la licence d'enseignement, qui devait être faite en deux ans, est maintenue à trois ans comme aujourd'hui. Un autre titre, la Maîtrise, sera préparé en quatre ans. Il donnera le droit d'enseigner dans le deuxième cycle du second degré et ouvrira la porte à la recherche et à un enseignement du 3^e cycle conduisant au doctorat.

Les principales critiques que l'on peut faire à ce système sont :

1°) La difficulté pour les licenciés de pouvoir continuer (surtout pour les étudiants en Sciences) malgré la possibilité théorique de passer en dernière année de maîtrise après la licence ;

2°) les difficultés qu'auront les étudiants qui travaillent pour gagner leur vie (40 % le l'effectif) de pouvoir suivre les cours (un seul redoublement étant d'ailleurs admis). Seule l'Allocation d'études pourrait établir une égalité réelle entre les étudiants.



Les étudiants lillois : « Non au plan Fouchet ! »

Mais la principale innovation est la création des I.U.T. (instituts universitaires de technologie) qui doivent, en 1972, regrouper le quart des étudiants scientifiques (soit environ 175.000). Cette création correspond manifestement à une nécessité. Depuis la guerre, l'évolution des techniques a entraîné pour les ingénieurs comme pour les techniciens une élévation et une diversification de leurs études. C'est pourquoi l'Enseignement technique a créé, depuis 1952, un enseignement technique supérieur qui, en deux ans, à partir de la formation de technicien ou de bachelier Math et Technique, donné dans les lycées techniques, aboutissait au brevet de techniciens supérieurs.

Cet enseignement spécialisé, dont le niveau scientifique est reconnu sérieux et la formation technique très poussée, permet aux jeunes gens qui le passent de devenir rapidement des auxiliaires indispensables de l'ingénieur.

Malheureusement leur nombre est très insuffisant (environ 4.000 par an) alors que les spécialistes disent qu'il faut environ quatre techniciens supérieurs pour un ingénieur. C'est pourquoi, le ministre a déclaré que les I.U.T. constituaient le « pivot » de la réforme. Mais le but recherché sera-t-il atteint ?

On ne veut pas faire de « formation prolongée du technicien », mais ne risque-t-on pas d'en faire une « formation tronquée d'ingénieur » si les programmes et les méthodes d'enseignement ne sont que des démarquages de l'enseignement scientifique des facultés et ne comprennent pas les disciplines technologiques nécessaires. On peut être inquiet quand on constate que les commissions pédagogiques nommées pour préparer ces programmes ne comprennent pas (sauf exception) de représentants de l'Enseignement technique ayant l'expérience de la formation actuellement donnée dans les sections de T.S.

Les représentants de l'Enseignement supérieur, qui dominent ces commissions, ne risquent-ils pas d'être trop marqués par la nécessité de préparer une issue pour « bacheliers de justesse » ou « étudiants malchanceux », et les représentants du patronat ne risquent-ils pas d'être influencés par la nécessité de la rentabilité immédiate ?

Est-ce bien la meilleure manière de faire un enseignement original que l'on veut indépendant des facultés, comme du patronat ? Et pourquoi les représentants de la profession » ne comprennent-ils pas de membres désignés par les syndicats ?

Mais l'obstacle principal pour atteindre l'objectif n'est-il pas la limitation à deux ans de la durée des études ? S'il était possible de faire en deux ans un

technicien supérieur en améliorant le niveau scientifique et technique du technicien formé dans un lycée technique, il faut beaucoup plus de temps pour donner, à partir de zéro, une formation technique valable à un bachelier mathématique élémentaire. De plus, sur le plan européen, tous les pays mettent trois ans pour former leurs techniciens supérieurs. Qu'advient-il des nôtres quand on discutera de l'harmonisation des titres ?

Enfin, pour réaliser ces objectifs, il faut beaucoup de maîtres qualifiés. On parle de la création de maîtrises techniques et de doctorats techniques mais <cela> sera-t-il possible face à l'opposition des professeurs de facultés ?

Est-on, par ailleurs, décidé à investir les sommes considérables qui sont nécessaires pour atteindre ces objectifs ? Il ne le semble pas quand on examine le budget et les prévisions du V^e Plan. Et pourtant, c'est peut-être à ce prix que notre pays pourra progresser sur le plan industriel et garder son « indépendance ».

L'orientation

Ce qui précède montre clairement l'importance croissante de l'orientation des élèves tout au long d'études, dont l'organisation devient de plus en plus complexe et différenciée. Le ministre paraît en être conscient puisqu'un des aspects de sa réforme consiste à mettre en place un « Office national d'information et d'orientation scolaires » chargé d'élaborer l'information scolaire et professionnelle et de participer à la formation du personnel spécialisé. Des services locaux d'information et d'orientation devront fonctionner, chacun pour trois districts scolaires. Ils organiseront des réunions d'information, distribueront de la documentation, mettront à la disposition des parents l'aide de « professeurs conseillers » et de psychologues, se chargeront de l'affectation des élèves dans les différents établissements du second degré. C'est tout ce que dit le projet.

On peut se demander, étant donné sa minceur, si sa réalisation sera un progrès ou une régression par rapport à la situation présente. Le ministre a conçu son projet comme si rien de sérieux n'existait déjà. Or, actuellement, le B.U.S., les psychologues scolaires, les conseillers d'orientation scolaire et professionnelle s'efforcent, en ordre dispersé, d'aider les familles et les élèves à résoudre les problèmes de l'orientation. En particulier, il y a déjà, ce qui est peu, 300 centres d'orientation alors que la réforme de l'Enseignement institue 300 districts scolaires, soit un centre par district, en moyenne. Prévoir un service d'orientation pour trois districts est donc loin de constituer un progrès ! Surtout quand on admet officiellement qu'il faudrait au moins 3.000 spécialistes, alors qu'il n'y en a environ que 1.500 aujourd'hui.

De même, unifier ces trois services actuellement rivaux et mal coordonnés constituerait une amélioration certaine. Mais à condition que cet Office unifié soit organisé essentiellement avec les trois composantes et non avec le seul personnel enseignant, comme on peut le craindre, du fait de l'opposition systématique de Pompidou à la psychologie et aux spécialistes de l'orientation.

L'efficacité de l'orientation ne peut résulter que du travail d'équipe des professeurs et des spécialistes de l'information et de la psychologie de l'enfant, et non de la seule activité de professeurs dont le rôle essentiel est d'enseigner et non d'orienter. Si ce travail d'équipe était supprimé, il s'agirait d'une régression.

En conclusion, on peut dire, dès maintenant, que la réforme ouvre des perspectives intéressantes, mais que le « vague » de certaines mesures est inquiétant, que certaines dispositions sont dangereuses pour l'indépendance de l'Université, que l'Orientation permanente, règle d'or de toute réforme, est souvent remplacée par des spécialisations et des sélections trop rapides et que le souci de la démocratisation est pratiquement absent.

De plus, les crédits nécessaires pour faire les investissements les plus rentables qui soient ne sont pas prévus.

Henri Longeot.

(1) Les crédits d'équipement prévus dans le cadre du V^e Plan (avant la réforme) ont même été réduits de 32,5 milliards à 25,5 milliards.

(2) Les importantes réformes du supérieur et de la recherche scientifique seront abordées plus en détail dans un prochain numéro.

DIJON

LES ETUDIANTS ET L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

La section étudiante du P.S.U. a participé à fond à la semaine revendicative de l'enseignement supérieur. Tout d'abord en tant que telle par le tirage d'un numéro spécial de « Perspective Socialiste » sur les problèmes de l'Université, et par ses membres militants syndicalistes.

« A Dijon, la semaine revendicative, fixée par l'A.G. de l'U.N.E.F. du 28 février au 5 mars, a consisté en une série d'informations, de débats et colloques dans tous les amphithéâtres avec la participation de la plupart des professeurs. La journée du jeudi a été

marquée par une grève des cours dans les trois facultés, suivie à 90 % en Lettres et Sciences et à près de 60 % en Droit, et clôturée par un défilé de protestation auquel participaient, sous la pluie, plus de 700 étudiants et professeurs, et à la fin duquel le président de l'A.G.E.D. et un responsable des syndicats enseignants présentèrent une critique des projets gouvernementaux et développèrent les thèmes de revendications :

- un cycle d'orientation universitaire pour tous les bacheliers, apprentissage de

méthodes d'enseignement supérieur permettant une véritable orientation et non la sélection par l'échec ;

- la licence en 4 ans et la promotion des T.S. en 3 ans : pas de promotion au rabais ;
- le rattachement des I.U.T. aux facultés,

élément d'une nécessaire unification de l'Université ;

Thèmes sur lesquels, avec l'allocation d'étude, on peut avancer dans la démocratisation de l'Université. »

Tribune Socialiste n° 278

19 mars 1966

Page 7